



opération anti-gaspi

publié le 15/11/2024

Du 12 novembre au 12 décembre, les déchets alimentaires seront pesés après chaque repas.
Des éco-délégués seront présents au niveau des bacs pour assurer un tri des déchets efficaces (entrées/plats/desserts/pain et serviettes/emballages).
Nous comptons sur vous pour être vigilants tant sur le gaspillage alimentaire que sur le tri !!



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.